

## École Primaire de Charvonnex

663, route de l'église

74370 CHARVONNEX

07 57 01 58 15

## CAHIER DE

## CORRESPONDANCE

Mail : [ce.0740436x@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0740436x@ac-grenoble.fr)

Directrice : Valérie Amoussou Sodoté (**jour de décharge : le MARDI**)

Ce cahier sert de lien entre l'école et la famille et vice-versa. Toute communication, toutes demandes de rendez-vous y seront notées. Vous êtes priés de bien vouloir signer le plus vite possible **toutes** les informations qui y seront collées ou inscrites.

### Quelques renseignements utiles

**HORAIRES** : le matin de 8h30 à 11h30, du lundi au vendredi et l'après-midi, de 13h30 à 16h30 . (ouverture des portes : 8h20 et 13h20).

Dans le cadre de la Refondation de l'école, des (APC), Activités Pédagogiques Complémentaires pourront être proposées aux élèves au cours de l'année scolaire. Elles ont lieu lundi, mardi ou jeudi de 11h30 à 12h00.

**ABSENCES** : en cas d'absence de votre enfant, merci de bien vouloir penser à prévenir l'école par mail et à régulariser cette absence à l'aide des billets prévus à cet effet. Les absences de longue durée sur temps scolaires font l'objet d'une demande particulière (formulaire à demander à l'enseignant) et doivent rester exceptionnelles.

L'ouverture des portes pour amener votre enfant ou le récupérer se fera pendant les heures de récréation uniquement ( 10h00-10h20 ou 15h00-15h20)

**ASSURANCE SCOLAIRE** : toutes les familles doivent être en possession d'un contrat d'assurance **responsabilité civile** qui couvre les dommages causés à autrui par leur enfant. De plus, pour toute activité à caractère facultatif (sortie, classe de découverte...), une assurance **individuelle corporelle/accident** est obligatoire. Vous devez donc produire une attestation d'assurance scolaire. Vous pouvez :

- soit fournir une attestation certifiant que votre enfant est assuré à la fois en responsabilité civile et en individuelle corporelle ;
- soit souscrire une assurance scolaire qui viendra compléter votre contrat familial.

### Calendrier des vacances scolaires :

**Rentrée 2026 :** mardi **1er septembre 2026.**

**Vacances de la Toussaint :** samedi 17 octobre au lundi 3 novembre 2026.

**Vacances de Noël :** du samedi 19 décembre au lundi 04 janvier 2027

**Vacances d'hiver :** du 13 février au lundi 1<sup>er</sup> mars 2027.

**Vacances de printemps :** du samedi 04 avril 2026 au 20 avril 2027.

**Vacances d'été :** **fin des cours le 4 juillet 2027.**

**FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS** : Cette fiche est à compléter ou à vérifier (en couleur) puis à retourner dans les meilleurs délais à l'école. Merci, dans l'intérêt de votre enfant, d'attacher la plus grande attention à sa rédaction (sur le fond et sur la forme).

**FICHE SANITAIRE** : en cas de problème médical ou accidentel.

A compléter ou à corriger pour ceux qui étaient là l'an passé.

**RÈGLEMENT DE L'ÉCOLE** : Il est souhaitable de prendre connaissance du règlement de l'école et d'en parler avec votre enfant (élémentaire). Nous considérons que la signature du présent document vaut pour la lecture et acceptation dudit règlement.

### ACCUEIL COMMUNAL ET RESTAURATION SCOLAIRE :

Merci de prendre connaissance des règlements de la garderie communale et de la cantine et de les respecter.

L'accueil est assuré de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30.(04.50.45.42.60 )

Mail : [periscolaire@mairie-charvonnex.com](mailto:periscolaire@mairie-charvonnex.com)

### Association cantine :

Mail : [asso@lesmidisdecharvo.fr](mailto:asso@lesmidisdecharvo.fr) ou site :[www.lesmidisdecharvo.fr](http://www.lesmidisdecharvo.fr)

Dans l'entrée de l'école, vous pouvez déposer vos piles usagées.

De même, la collecte des bouchons plastique continue au profit de l'association « bouchons 74 ». Des vêtements trouvés sont déposés régulièrement, vous pouvez venir les récupérer (pensez en amont à marquer tous les vêtements de vos enfants !!).

Signatures :